

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE
MENSUEL

VOL. VI

MONTRÉAL, 15 AVRIL 1894.

No 4

Concours pour place de sténographe à la Chambre des Deputes, a Paris

Voici le classement qui a été fait par ordre de mérite :

1. Buisson (Duployen). — 2. Heymann (Prévost Delaunay). — 3. Bauge (Prévost Delaunay). — 4. Terrien (Aimé Paris). — 5. Archambault (Méthode personnelle). — 6. Estoup (Duployen). — 7. Limouzain (Aimé Paris).

Les quatre premiers ont été seuls admis à l'épreuve du pupitre et cette épreuve a confirmé ce classement : Premier : un Duployen ; dernier : un Aimé Paris.

C'est un Duployen, M. Buisson, qui, le 15 mars dernier, a été nommé officiellement sténographe de la Chambre. C'est le 8e.

Encore une preuve que la sténographie Duployé est en avance sur celle d'Aimé Paris.

Qu'en pense l'Événement ?

Extraits d'une conférence faite à la Société de Géographie de Lyon, le 18 novembre 1883, par M. J.-P.-A. Martin :

“ Si vous me présentez un système que vous dites supérieur au système Duployé, je puis vous arrêter par ces simples mots, de combien de pour cent supérieur ? ou : qu'en savez-vous ? et comment le prouvez-vous ?

“ Notre sténographie Duployé, par exemple, ne renferme aucune exception ; elle est régie par des règles générales jusque dans ses abréviations. Si elle ne tient aucun compte de l'orthographe, elle ne verse pas non plus dans l'ornière des exagérations phonétiques.

“ Quand nous voulons faire prévaloir le système Duployé, nous mettons en avant des principes dont l'origine

ne soit pas suspecte ; nous bâsons notre méthode de critique sténographique sur les témoignages d'autrui, parce que nous nous défions de notre propre impartialité, parce que nous craignons d'être à la fois juges et parties.

“ La sténographie Duployé tire de l'écriture vulgaire toute une série de principes qu'elle applique le plus souvent sans les énoncer. Cependant, elle formule explicitement le principe : *éviter les angles* qui n'est que l'expression de la loi des arrondissements dans les écritures cursives (ses critiques étrangers, ne se donnant jamais la peine d'étudier consciencieusement les méthodes dont ils parlent, se font de l'application de cette règle l'idée la plus fautive possible). Elle prescrit de ne pas étendre les monogrammes en largeur, et d'atténuer autant que possible les signes horizontaux qu'elle considère comme des plus mauvais. Un fait bien remarquable, c'est que nos adversaires parlent de ce système sans l'avoir jamais pratiqué, en en ignorant tous les principes, sans vouloir même chercher à s'expliquer d'où peut bien lui venir sa force.

Un de nos abonnés, M. F. Canet, nous informe qu'il a obtenu du recteur de l'Académie de Bordeaux l'autorisation d'ouvrir un cours de sténographie Duployé au lycée de Périgueux. De plus, le 28 février écoulé, il a ouvert au pensionnat des Frères de la même place un cours de sténographie qui promet beaucoup. En outre, à Limoges, M. Canet a commencé un cours de notre belle science au Cercle d'études commerciales. En l'absence de M. Canet de cette dernière ville, c'est M. Quéré, sténographe de la maison Lavoizelle qui professe ce cours.

Nos félicitations et succès.